



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN à Vannes (56)

Lauréat

dans la catégorie **Gestion des cours d'eau et des milieux naturels aquatiques**

→ **Action distinguée : restauration et mise en valeur du marais de Lasné**



• **L'état initial du site : un marais en voie de comblement**

Ancienne saline, le marais de Lasné est un site endigué de 30 ha, appartenant au département du Morbihan et classé au titre des espaces naturels sensibles. Situé sur la commune de Saint-Armel, il est composé de trois unités hydrauliques. Avant les travaux de restauration, une seule unité était gérée par des ostréiculteurs, les deux autres unités étaient à l'abandon et se comblaient progressivement. Le site abritait une faune et une flore peu diversifiées et banales qui colonisaient tout l'espace disponible.

En 2001, le département du Morbihan a missionné le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM) pour réhabiliter le marais et en concevoir les modalités de gestion. Les objectifs du projet étaient les suivants : créer une mosaïque de milieux par la reconquête et le rajout de certains secteurs, restaurer les fonctionnalités hydrauliques du marais, valoriser les activités économiques respectueuses de l'écosystème et, enfin, ouvrir le site au public.

• **La restauration écologique et la valorisation économique du marais**

Après une phase d'étude destinée à établir un inventaire de la faune et de la flore, à déterminer la pression de chasse, la fréquentation du site ainsi que les potentialités du marais, il a été décidé de réhabiliter la saline sur 10 hectares, de réorganiser les claires ostréicoles et d'aménager la troisième parcelle en zone de quiétude pour les oiseaux.

La saline a été restaurée entre janvier 2002 et avril 2003. Une entreprise spécialisée de Guérande est intervenue pour structurer la saline. Elle a utilisé des engins spécialisés, adaptés aux conditions d'intervention en milieux sensibles : sambron, bulldozer, pelle hydraulique à bras déporté. Ensuite, le travail de finition des adernes (bassins de dernière décantation) et des œillets (bassins de récolte du sel) a été effectué par le paludier lors de son installation.

Plus globalement, la restauration de la saline a permis de relancer les fonctions hydrauliques et biologiques du site (rôle de nurserie pour les oiseaux et les poissons).

Du point de vue économique, la restauration de la saline a permis l'installation d'un paludier et la réhabilitation globale du marais a pérennisé l'activité ostréicole.

• La réappropriation sociale du marais par la concertation et l'information

Un important travail de concertation a été mené en préalable à la signature de conventions de gestion entre les différents utilisateurs (paludier, ostréiculteurs, chasseurs) et le propriétaire du site (le conseil général). En outre, des opérations de sensibilisation ont été conduites auprès de la population locale sous forme de réunions, d'expositions, de visites. Il s'agissait notamment de faire accepter l'idée d'une détérioration temporaire du site pendant les travaux.

• Les résultats et perspectives

- Réinstallation d'un paludier, le premier depuis 50 ans, dans le Golfe du Morbihan ;
- 16 tonnes de sel récoltés lors des deux premières saisons d'exploitation ;
- Retour d'une avifaune diversifiée et nicheuse : avocette élégante et sterne pierregarin notamment,
- Site ouvert au public
- Animations pédagogiques de découverte sur demande.

Cette opération a constitué une des premières actions de préfiguration du projet de Parc naturel régional du golfe du Morbihan.

Il reste à aménager la zone de quiétude (un tiers de la surface totale) : les travaux consisteront essentiellement à détruire des diguettes qui morcellent le plan d'eau et favorisent l'approche des prédateurs et à créer des îlots pour la nidification de certaines espèces.

• L'avis du jury

Il s'agit d'une opération exemplaire qui associe écologie et économie. Elle permet, en effet, de rétablir les fonctions de l'écosystème, tout en confortant les usages économiques qui garantiront l'entretien du site ; ceci au moindre coût pour la collectivité.

• Pour en savoir plus :

Sophie Giraud et David Ledan, 02 97 62 03 03
siagm@golfe-morbihan.fr
www.golfe-morbihan.fr

Porteur de projet :

Syndicat intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

Milieu naturel concerné :

Marais de Lasné

Réalisations :

Restauration du fonctionnement hydraulique du marais
Réhabilitation d'une saline
Animation et concertation

Coût :

142 224 euros

Financeurs :

SIAGM
Conseil général du Morbihan
Fondation de France